

Projet immobilier

Près de 3000 mètres carrés de surface commerciale et 284 logements sortent de terre à Carouge.

Caroline Zumbach

Alors que les six barres d'immeubles vétustes qui formaient la Cité Léopard ont été détruites il y a un peu plus d'un an, de nouveaux logements commencent à sortir de terre à Carouge. Ils accueilleront 284 appartements de 2 à 6 pièces et près de 3000 m² de surface commerciale. À quoi ressemblera ce quartier situé à l'angle des rues de la Fontenette et des Moraines lorsque les premiers habitants emménageront à la fin 2024?

Les anciens édifices qui formaient la cité ouvrière seront remplacés par un seul bâtiment de six à huit étages mesurant 377 mètres de circonférence. Construit sous la forme d'un îlot fermé doté de cinq façades, le projet du bureau Local Architecture prévoit un grand square intérieur qui comprendra une cour et un jardin collectif.

Près de 800 habitants

«Cette zone est appelée à être un lieu de détente et de rencontre ainsi qu'un espace public pour les piétons et les cyclistes, qui pourront le traverser grâce au réseau de mobilité douce prévu dans le plan directeur de l'Est carougeois», indique le site internet du projet. Afin de relier ce square aux rues qui l'entourent, quatre grandes entrées d'une hauteur d'un à deux étages sont prévues.

Le nouveau complexe sera nettement plus dense que l'ancien, puisque près de 800 habitants y seront accueillis alors que seules 410 personnes logeaient sur ce terrain jusqu'en 2021. Au total, 247 appartements destinés à la location (subventionnés ou non) seront construits par la Suva et 26 lo-

La nouvelle Cité Léopard prend forme à la Fontenette



À l'angle des rues de la Fontenette et des Moraines, le complexe datait des années 50 et n'était pas assez dense. LAURENT GUIRAUD

«Cette zone est appelée à être un lieu de détente et de rencontre ainsi qu'un espace public pour les piétons et les cyclistes.»

Le bureau Local Architecture, chargé du projet

gements subventionnés par la Fondation immobilière de la Ville de Carouge. Seuls onze seront vendus en PPE par une entreprise privée.

Afin d'éviter que le quartier ne soit uniquement composé de logements, la Commune et les propriétaires ont prévu quatorze arcades commerciales, principalement situées dans les rez-de-chaussée des immeubles et des traversantes.

À ce stade, les affectations exactes de tous ces locaux ne sont pas encore connues, mais

la Mairie a d'ores et déjà prévu d'y installer la plus grande ludothèque communale. Son ouverture est programmée pour janvier 2025.

Ludothèque communale

À cette fin, un crédit de 1,68 million de francs a été voté lors de la dernière séance du Conseil municipal. Il couvrira les aménagements intérieurs, les équipements et le mobilier de cette future institution.

La somme a été acceptée à l'unanimité par un Délibératif

ne tarissant pas d'éloges sur le projet proposé. C'est notamment sa flexibilité (il permet, grâce à des parois amovibles, de transformer la salle de réunion pour les associations carougeoises) qui semble avoir conquis les élus de tous bords politiques.

Alors que cette future institution devait être initialement gérée par des bénévoles, le projet a pris de l'ampleur et l'Exécutif prévoit désormais l'engagement de quatre collaborateurs à 50% et d'un responsable à 60%.

Trente-sept personnes relogées

Construite dans les années 50, la Cité Léopard logeait des familles ouvrières dans des appartements bon marché mais exigus. L'annonce de sa démolition avait suscité de vives émotions à Carouge. Et notamment auprès des anciens habitants, qui avaient été priés de quitter les lieux pour août 2021.

La mobilisation populaire avait mené en juillet 2020 à la création d'un groupe de travail réunissant les propriétaires des lieux. Son but: trouver des solutions de logement pour les locataires. Selon la conseillère administrative Stéphanie Lammar, «cette mobilisation a permis à tous les habitants d'être relogés». Si certains ont trouvé des appartements dans différents quartiers carougeois, d'autres ont dû quitter la commune. Ces derniers pourront-ils retourner dans leur ancien quartier à l'issue du chantier? «Les dossiers des anciens habitants seront traités prioritairement par la Suva», confirme Jean-Luc Alt, porte-parole de l'entreprise pour la Suisse romande.

Du côté de la Fondation immobilière communale, la magistrate socialiste indique que les appartements carougeois seront attribués selon les critères de la fondation. «Les anciens habitants de la Cité Léopard, suivant les années passées à Carouge, auront cet avantage, au même titre que d'autres Carougeois ayant passé de nombreuses années dans la commune.» Elle précise que la fondation a déjà relogé 37 personnes. **CZH**